



## Service des écoles

—  
Administration scolaire  
Aide aux devoirs

Rue de l'Hôpital 2  
1700 Fribourg  
Tél. +41 (0)26 351 73 04  
aide.devoirs@ville-fr.ch  
www.ville-fribourg.ch

# Charte de participation aux devoirs surveillés

**En tant que participant-e aux devoirs surveillés, voici ce sur quoi je peux compter :**

- Je peux poser mes questions au surveillant pour être sûr que je comprends bien les consignes de mes devoirs.
- Je reçois une aide pour réaliser mes devoirs, tout en cherchant à être autonome. Mon surveillant n'est pas mon enseignant.
- Mes devoirs sont vérifiés et mon surveillant m'indique s'il y a des erreurs ou des éléments à améliorer. Toutefois, il ne corrige pas mes devoirs et n'a parfois pas le temps de tout regarder dans les détails.
- Je peux travailler dans un environnement adapté (salle de classe / appui) et dans un climat calme et concentré pour faire mes devoirs.
- Le surveillant de mon groupe me permettra de travailler mes devoirs oraux dans les meilleures conditions.
- J'ai 60 minutes pour effectuer mes devoirs du jour et je prends vraiment le temps de bien faire mes devoirs.

**En tant que participant-e aux devoirs surveillés, voici ce qui est attendu de moi :**

- Je suis à l'heure pour les devoirs surveillés où je suis inscrit-e.
- Je prends toutes mes affaires (cahiers, livres, ...) pour faire mes devoirs.
- Je travaille calmement et fais attention à ne pas déranger mes camarades.
- Je pose mes questions et montre mon carnet de devoirs et mes devoirs au surveillant avant de partir. Le surveillant signera mon carnet de devoirs pour valider ceux qui ont été faits et l'heure à

laquelle je quitte mon groupe. Je montre à mes parents mon carnet s'ils me le demandent.

- Dès que j'ai tout terminé, et que je suis autorisé-e à quitter les devoirs surveillés, je rentre à la maison. Je ne peux pas rester dans l'enceinte de l'école.
- Si je sais que je vais être absent-e, nous transmettons l'information en avance, avec mes parents, sur la plateforme ou au surveillant.
- Mes parents seront avertis (email, sms, ...) en cas de retard répété, d'absence non excusée (après 3 absences non-excuses continues) ou si mon comportement devait poser problème durant les devoirs surveillés (discipline, oubli d'affaires, ...). Je pourrais être sanctionné si cela devait se répéter et/ou poser problème dans mon groupe.

J'ai compris ce que je reçois et ce qui est attendu de moi en tant que participant-e aux devoirs surveillés. Je peux être exclus en cas de manquement grave ou régulier.